

Liberté Égalité Fraternité



AUTORISATION PARENTALE DANS LE CADRE DE LA VACCINATION CONTRE LE COVID-19

Parent 2 (facultatif) :		
	l'enfant ou du parent / responsable légal de rattachement ¹ :	
	rent exerçant l'autorité parentale / tuteur légal ² , autorise le centre	e de
vaccination de		
à vacciner mon enfant :		
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
contre le Covid-19³ : ☐ O	ıi 🗆 Non	
autorise Monsieur/Madame ⁴ :		
à accompagner mon enfant po	ır la vaccination.	
Fait à		
Le		

Version du 26/01/22

VACCINATION ANTI-COVID

¹ Le même numéro de sécurité sociale doit être utilisé pour les deux injections.

² Veuillez rayer les mentions inutiles.

³ Par dérogation à l'article 371-1 du code civil, la vaccination contre le covid-19 peut être pratiquée, à sa demande, sur le mineur de plus de seize ans.

⁴ A compléter uniquement en cas d'accompagnement de l'enfant par un tiers n'exerçant pas l'autorité parentale / tuteur légal.